IA.

ST. L. 23.510/9.

CONSEIL D'ETAT - RAAD VAN STATE
LEGISLATION - WETGEVING
26-09-1994
Transmis à M.
Overgemaakt aan de H. Coördinatie

Neuvième chambre.

La demande d'avis introduite par le Ministre de l'Action sociale, du Logement et de la Santé de la Région wallonne, le 23 juin 1994, concernant un projet d'arrêté du Gouvernement wallon "relatif à la cession de biens, droits et obligations de la Société régionale wallonne" a été rayée du rôle le 26 septembre 1994, suite à la publication de l'arrêté au Moniteur belge du 14 juillet 1994.